



## PLU permis construire stationnement sur terrain du voisin

-----  
Par leguilz

Bonjour,  
Le PLU de la commune impose d'avoir 2 stationnements par logement.

La parcelle A ou figure les logements ne permet pas de stationner de véhicules  
La parcelle B peut permettre le stationnement des véhicules des logements de la parcelle A.  
Mais la parcelle B n'appartient pas au même propriétaire que la parcelle A  
Le propriétaire de la parcelle B ne veut pas vendre mais est d'accord pour faire une copropriété sur la parcelle B et vendre les parkings en lot aux propriétaires des logements de la parcelle A.  
On pourrait se dire que la solution est trouvée MAIS j'aimerais savoir si le permis de construire peut être refusé au motif que les stationnements ne se trouvent pas sur la parcelle concernée par le permis de construire. Merci de vos avis et conseils

-----  
Par alain1707

Besoin d'un conseil juridique, une aide juridique, question juridique, assistance ou consultation ? Posez-la à un de nos avocats ou un de nos juristes. C'est confidentiel  
On vous offre un véritable engagement de qualité et au meilleur prix sur toute la France <http://conseils-avocat.fr> ou appelez le ?(+33) 09 75 12 84 50